

trasse.ch

trasse schweiz ag

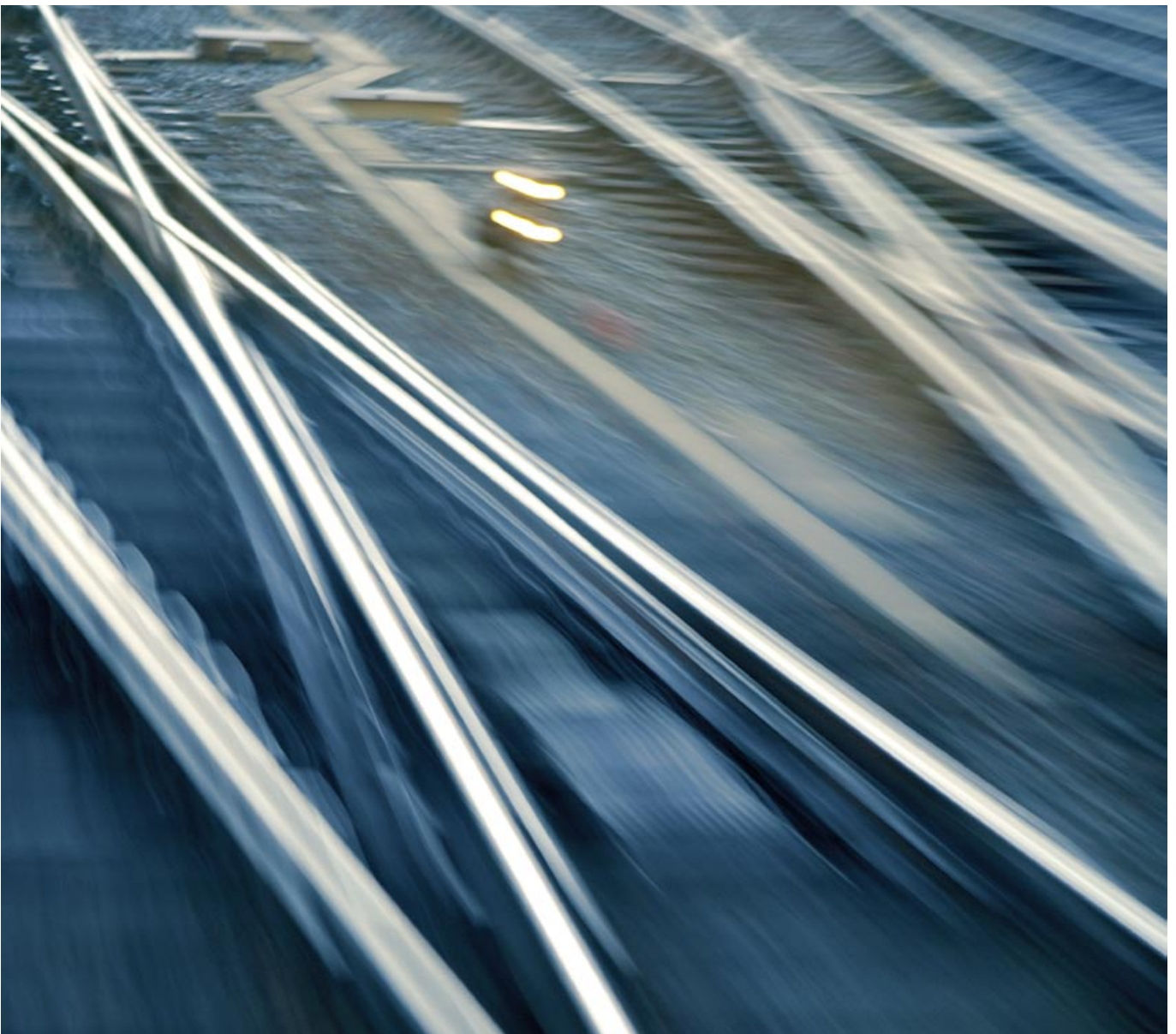
sillon suisse sa

traccia svizzera sa

swiss train paths ltd

Rapport annuel 2008

Sillon Suisse SA



Attribution des sillons pour l'horaire annuel de l'année suivante	2008	2007
Nombre de commanditaires	19	20
Demandes de sillons retournées pour des raisons formelles	0	0
Total de sillons attribués	12'685	13'998
dont pour le trafic voyageurs	77%	72%
dont pour le trafic marchandises	23%	28%
Nombre de conflits de sillons traités	127	114
dont résolus par concertation lors d'une séance de négociation	88	62
dont doubles commandes	11	3
dont devenus caducs après coordination à la frontière	26	49
dont demandes de sillons refusées	2	0
Lignes déclarées comme surchargées	0	0

Attribution des sillons dans l'horaire en cours	2008	2007
Nombre de commanditaires	29	28
dont trafic charter et EF avec matériel roulant historique	12	12
Cas examinés dans le court terme (>48h avant la circulation)	1	4
dont résolus par concertation	1	3
dont refus de sillon.ch	0	1
Cas examinés dans le domaine opérationnel (<48h avant la circulation)	12	7
dont résolus par concertation	11	3
dont refus justifiés des gestionnaires d'infrastructure	1	4
dont refus injustifiés des gestionnaires d'infrastructure	0	0
Cas soumis à sillon.ch par des gestionnaires d'infrastructure pour clarification de la situation	2	10

Etablissement des horaires de manière non discriminatoire	2008	2007
Nombre d'études d'horaires accompagnées avant l'établissement de l'horaire annuel (depuis second semestre 2007)	9	5
Nombre d'interventions de sillon.ch	4	3
Nombre d'études d'horaire examinées après coup, refusées par les gestionnaires d'infrastructure, dans le cadre de l'horaire en cours (depuis 2008)	7	--
dont refus justifiés des gestionnaires d'infrastructure	7	--
dont refus injustifiés des gestionnaires d'infrastructure	0	--

Personnel	31.12.2008	31.12.2007
Nombre de collaborateurs/trices	11	(1 vacance) 10
dont détachés à RailNetEurope pour une durée limitée	1	--
Equivalent temps complet	10.6	9.6

L'exercice 2008 de Sillon Suisse SA (sillon.ch) était placé sous le signe du processus d'amélioration continue selon les trois principes stratégiques ci-après:

1. Neutralité: attribution non discriminatoire des sillons
2. Qualité: décisions claires et dans les délais; assistance compétente
3. Efficience: processus axés sur les besoins des clients

Le développement des instruments garantissant l'établissement non discriminatoire des horaires a donc été poursuivi. Aujourd'hui, sillon.ch non seulement accompagne les études d'horaires problématiques à mettre en œuvre dans la phase préalable à l'établissement de l'horaire annuel, mais examine également les études dans le cadre de l'horaire en cours. Une fois de plus, l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des prestations et de l'efficience des processus. Afin d'orienter encore plus efficacement l'accompagnement des études d'horaires en fonction des besoins des entreprises de transport ferroviaires commanditaires, sillon.ch a recueilli leurs attentes concrètes dans le cadre de plusieurs entretiens. La commande de sillons marchandises sur les axes du Gothard et du Lötschberg-Simplon a été simplifiée grâce à la publication périodique des capacités restantes. Le développement du processus d'amélioration continue s'est poursuivi au niveau de la direction également, notamment par la mise en place d'un processus de gestion des risques.

La résolution des conflits de commandes de sillons s'est révélée encore plus difficile que les années précédentes. La forte sollicitation du réseau ferroviaire suisse est de plus en plus perceptible: les sillons-kilomètres parcourus sur les réseaux ferroviaires des CFF, du BLS et du SOB ont augmenté de 2,3 pour cent par rapport à l'année précédente, et de pratiquement 27 pour cent par rapport à l'an 2000. Néanmoins, 125 conflits ont pu être résolus, permettant la circulation de tous les trains à la satisfaction des entreprises ferroviaires. Pour la première fois cependant, deux demandes de sillons ont dû être refusées.

Sur le plan financier, l'exercice 2008 a été couronné de succès. Grâce au souci d'économie du personnel, les charges d'exploitation ont pu être maintenues à presque 3 pour cent en dessous du budget. La perte inscrite aux comptes annuels était volontairement planifiée: en effet, au vu des réserves accumulées durant le premier exercice en raison de l'absence de valeurs de référence, le Conseil d'administration a décidé de diminuer exceptionnellement la redevance des gestionnaires d'infrastructure d'un huitième afin d'apurer le bilan.

Le processus d'amélioration continue sera poursuivi l'année prochaine également. Il se traduira principalement par l'introduction du nouvel outil de commande uniforme NeTS-AVIS, lequel non seulement simplifiera l'établissement des commandes de sillons par les entreprises ferroviaires, mais améliorera également la transparence du processus d'attribution des sillons.



Prof. Dr Ulrich Zimmerli
Président du Conseil d'administration



Dr Thomas Isenmann
Directeur

Attribution des sillons pour l'horaire annuel 2009

L'attribution des sillons pour l'horaire annuel 2009 s'est conclue avec succès. Le 22 août 2008, sillon.ch avait attribué au total 12'685 sillons aux 19 entreprises de transport ferroviaire (EF) commanditaires. Ce recul du nombre de sillons attribués par rapport à l'année précédente est d'une part la conséquence du nombre exceptionnellement élevé de trains spéciaux commandés en 2007 pour l'EURO 08; d'autre part, en 2008, un opérateur de fret a dû recourir davantage à l'horaire sous-annuel pour la commande de ses sillons pour l'utilisation des voies de raccordement parce qu'il n'avait pas encore achevé sa planification d'offres à l'expiration du délai de commande en avril.

Les demandes de sillons transmises ont engendré 127 conflits. Une solution alternative a pu être trouvée pour 125 cas lors de quatre séances de négociations sous l'égide de sillon.ch, ce qui a permis la circulation de tous les trains à la satisfaction des EF concernées. Pour la première fois cependant, aucune solution n'a pu être trouvée dans deux cas de conflits entre des commandes de sillons marchandises et de sillons pour des trains IC de dédoublement par le tunnel de base du Lötschberg lors de quelques week-ends de fort trafic. sillon.ch a attribué les sillons aux opérateurs de fret conformément aux dispositions légales, c'est-à-dire en fonction de la plus grande contribution de couverture, et a refusé les demandes de l'EF active en trafic voyageurs. Cette décision a été acceptée par les EF concernées.

La résolution des conflits s'est avérée plus difficile que les années précédentes. Lors de la recherche d'alternatives, l'analyse ne doit pas se limiter à la forte sollicitation du réseau suisse. Il s'agit de prendre en compte également les conditions de raccordement aux frontières nord et sud du réseau. C'est pourquoi sillon.ch intensifiera les échanges d'informations avec les services d'attribution des sillons des pays voisins lors du processus d'horaire annuel à venir et accroîtra l'harmonisation la planification des sillons aux frontières du réseau conjointement avec les gestionnaires d'infrastructure (GI) compétents.

Attribution des sillons pour l'horaire en cours

Les sillons supplémentaires commandés dans le cadre de l'horaire en cours sont soumis au principe «premier arrivé – premier servi» et attribués dans la limite des capacités restantes. En 2008, une seule demande a dû être refusée dans le domaine opérationnel (commande moins de 48h à l'avance). Le transport a néanmoins pu être effectué ultérieurement.

L'attribution des sillons sous-annuels en 2008 a été caractérisée par deux événements: d'une part, près de 3'800 trains spéciaux ont circulé sur le réseau ferroviaire suisse du 6 au 29 juin dans le cadre de l'EURO 08, ce qui n'a été possible qu'en suspendant les travaux d'entretien et de construction pendant cette période. Deux tiers des trains spéciaux ont été commandés dans l'horaire en cours. Dans 499 cas, les commandes supplémentaires avaient des incidences sur des sillons déjà attribués dans l'horaire annuel. Les GI ont recherché des alternatives en commun avec les propriétaires de ces sillons. sillon.ch a accompagné le processus et garanti la non-discrimination. Grâce à l'esprit de compromis dont ont fait preuve les EF, tous les cas ont pu être résolus par concertation. D'autre part, le tunnel «Monte Olimpino 2» situé au sud de Chiasso est fermé depuis le changement d'horaire de décembre 2008 pour cause de travaux d'entretien. Les nombreux détournements commandés par les EF ont été traités à partir de septembre. Des alternatives ont pu être trouvées pour toutes les commandes de sillons.

Depuis l'été 2008, sillon.ch publie périodiquement les capacités restantes en trafic marchandises sur les axes de transit du Gothard et du Lötschberg-Simplon, ce qui facilite la commande de sillons sous-annuels aux EF et améliore l'efficacité du processus d'attribution des sillons.

Vérification du principe de non-discrimination dans l'établissement des horaires

La responsabilité de sillon.ch en matière d'établissement non discriminatoire des horaires s'étend non seulement au processus de l'horaire annuel, mais également à la phase d'étude préalable. En conséquence, les GI se sont engagés à transmettre les études d'horaires problématiques à mettre en œuvre à sillon.ch pour examen. Les EF peuvent en outre confier à sillon.ch le mandat d'accompagner le traitement

des études qu'elles ont commandées auprès des GI. sillon.ch examine les outils de planification des GI par sondage afin de déceler d'éventuelles études problématiques à mettre en œuvre et qui présentent un potentiel de discrimination. Lors de tous les suivis d'études, sillon.ch vérifie si tous les éléments de la commande d'étude sont pris en considération de manière globale, si les dispositions légales sont respectées et si les meilleures propositions d'alternatives ont été soumises.

En 2008, sillon.ch a accompagné neuf études, dont deux soumises par les GI, quatre par des EF et trois suggérées par sillon.ch. Lors de nos suivis d'études, nous n'avons constaté aucune discrimination volontaire de la part des spécialistes en matière d'horaires auprès des GI. Nous sommes intervenus dans quatre cas en raison d'une présentation incomplète de propositions d'alternatives ou d'une implication insuffisante de toutes les EF concernées. Le manque de systématique constaté en 2007 dans le traitement des trafics de même priorité a conduit les GI à exposer les conflits qui se dessinent davantage en amont du processus de l'horaire annuel et à en discuter avec les EF concernées. Le problème de la nécessité de fournir des informations concernant les études d'horaires en cours n'est toujours pas résolu. L'absence d'une vue d'ensemble générale rend difficile une identification de toutes les études problématiques à mettre en œuvre et qui présentent un potentiel de discrimination.

Depuis l'exercice sous revue, sillon.ch peut également examiner les demandes d'études relatives à l'horaire en cours considérées comme non réalisables par les GI. Dans les sept cas analysés, nous avons pu confirmer que les GI ont agi de manière correcte et non discriminatoire.

Processus d'amélioration continue

sillon.ch s'efforce d'améliorer continuellement l'efficacité de ses processus et d'orienter encore davantage ses prestations en fonction des besoins. Depuis la fondation, nous organisons par conséquent régulièrement des entretiens avec les commanditaires de sillons, au cours desquels nous recensons leurs besoins et demandons un feedback sur le processus d'attribution. En 2008, nous avons pour la première fois également recueilli les attentes des commanditaires d'études en matière d'accompagnement des études par sillon.ch. Ces informations supplémentaires nous permettront à l'avenir d'orienter encore plus efficacement les suivis d'études vers les besoins des clients.

L'année prochaine, la principale amélioration au niveau de l'efficacité résidera dans l'introduction du nouvel outil de commande uniforme NeTS-AVIS. Les EF pourront dès lors prendre connaissance en tout temps de l'état d'avancement de leurs dossiers de commande, à la faveur d'une transparence accrue du processus d'attribution des sillons. sillon.ch a accompagné le développement de l'outil de commande dans l'optique des commanditaires de sillons et élaboré en commun avec les GI un concept de formation, qui sera mis en œuvre au cours de l'année 2009.

Par ailleurs, sillon.ch a élaboré un processus de gestion des risques. Selon la première analyse des risques stratégiques et opérationnels, sillon.ch n'est exposée à aucun risque nécessitant des mesures immédiates.

Comités et contacts avec les partenaires

Les activités déployées par sillon.ch suscitent un intérêt toujours croissant. Le directeur les a présentées en 2008 lors de plusieurs conférences, notamment devant la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national. sillon.ch les a présentées en outre à la Commission d'arbitrage dans le domaine des chemins de fer lors de trois rencontres.

En mai 2008, sillon.ch a passé du statut de candidate sans droit de vote à celui de membre à part entière de l'Association européenne des gestionnaires d'infrastructure et des services d'attribution des sillons RailNetEurope (RNE). Notre engagement au sein de RNE se traduit notamment par le détachement de l'un de nos collaborateurs à son siège à Vienne pour deux ans. Il y occupe la fonction de Timetabling Manager, s'engageant en particulier en faveur de la coordination internationale du processus d'horaire.

Bilan au 31.12.

	2008	2007
	CHF	CHF
Actifs circulants		
Liquidités	402'101	527'198
Créances résultant de ventes et de prestations de services	0	0
Autres créances	4'160	5'629
Actifs de régularisation	16'262	11'438
Total Actifs circulants	422'523	544'265
Immobilisations		
Mobilier et équipements	1	1
Machines de bureau, équipements informatiques	1	1
Total Immobilisations	2	2
Total Actifs	422'525	544'267
Capital étranger		
Capital étranger à court terme		
Dettes résultant d'achats et de prestations de services		
envers des tiers	39'180	30'379
envers des actionnaires	0	0
Dettes financières	0	0
Passifs de régularisation	36'172	67'705
Provisions	23'507	11'194
Capital étranger à long terme		
Autres dettes	0	0
Provisions	0	0
Total Capital étranger	98'859	109'278
Capital propre		
Capital-actions	100'000	100'000
Réserves légales générales	50'000	50'000
Autres réserves	200'000	200'000
Bénéfice inscrit au bilan/perte inscrite au bilan		
Report de l'année précédente	84'989	41'422
Bénéfice annuel/perte annuelle	- 111'323	43'567
Total Capital propre	323'666	434'989
Total Passifs	422'525	544'267

Compte de résultat

	2008	2007
	CHF	CHF
Produits d'exploitation		
Honoraires pour prestations CFF	1'635'173	1'718'533
Honoraires pour prestations BLS	134'096	141'455
Honoraires pour prestations SOB	35'856	37'011
Autres produits	81'773	8'971
Total Produits d'exploitation	1'886'898	1'905'970
Charges d'exploitation		
Charges de personnel: salaires et charges sociales	1'673'089	1'699'482
Autres charges de personnel	96'348	36'549
Frais de locaux	68'577	68'299
Entretien et réparations	4'853	1'804
Assurances de choses	1'499	2'059
Electricité et taxes d'élimination	2'923	4'834
Frais d'administration	39'849	40'052
Frais d'informatique	87'684	92'871
Frais de représentation	3'663	5'170
Autres charges d'exploitation	30'028	26'990
Amortissements	0	0
Total Charges d'exploitation	2'008'513	1'978'110
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	- 121'615	- 72'140
Résultat financier	10'292	15'707
Impôts	0	0
Produits extraordinaires	0	100'000
Bénéfice annuel/Perte annuelle	- 111'323	43'567

Annexe aux comptes annuels

Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	250'000	250'000
--	----------------	----------------

Evaluation des risques

sillon.ch a mis en place un processus de gestion des risques. Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé à leur première analyse des risques stratégiques et opérationnels et en ont déduit les mesures appropriées.

Il n'existe pas d'autres indications prescrites par la loi.

Résultats de l'entreprise

L'exercice 2008 a été bouclé avec une perte d'entreprise volontairement planifiée de CHF 111'323.

sillon.ch est une société à but non lucratif financée par une redevance versée par les gestionnaires d'infrastructure des CFF, du BLS et du SOB, dont le montant couvre les charges planifiées et approuvées par le Conseil d'administration dans le cadre du budget. Le premier exercice (2006) affichait un résultat positif élevé de plus de CHF 290'000 en raison de l'absence de valeurs de référence et de la prudence qui avait prévalu dans l'établissement du budget. L'exercice 2007 présentait lui aussi un résultat positif grâce à la dissolution de provisions.

Au vu du niveau élevé des liquidités et des réserves supérieures à la moyenne en proportion du capital-actions, le Conseil d'administration a décidé en été 2008 une mesure de correction unique en accordant aux gestionnaires d'infrastructure une réduction de 12,5 pour cent (CHF 257'875) de la redevance nécessaire à la couverture des coûts. Le résultat négatif de l'exercice 2008 était par conséquent prévu.

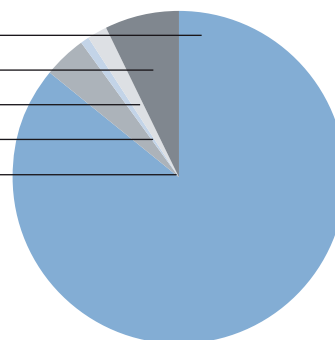
Produits d'exploitation

Produits: au cours de l'exercice sous revue, les redevances n'ont été facturées qu'à hauteur de 87,5 pour cent en raison des mesures de correction (voir ci-dessus), ce qui a volontairement conduit à un découvert du bilan.

Les **autres produits** proviennent de contributions de tiers aux dépenses ainsi que des recettes générées par la location de personnel, en particulier par le détachement d'un collaborateur à Rail-NetEurope.

Le **résultat financier** a été dégagé de l'avoir du compte courant.

SBB	1'635'173	86%
BLS	134'096	7%
SOB	35'856	2%
Produits financiers	10'292	1%
Autres	81'773	4%

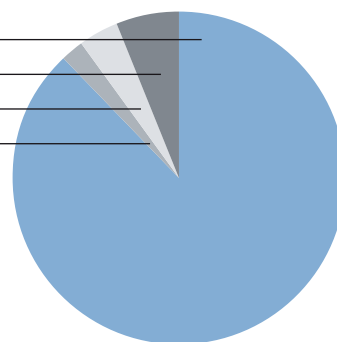


Charges d'exploitation

La rubrique **charges de personnel** affiche des coûts plus bas qu'en 2007 en raison d'un poste vacant jusqu'en automne. Les autres coûts supplémentaires de cette rubrique résultent d'une part des mesures de développement du personnel engagées en 2007, d'autre part des coûts accrus des facilités de voyage accordées au personnel.

Les charges relevant des **autres postes de charges** se situent dans la même fourchette que l'année précédente. Les quelques variations oscillent dans la moyenne habituelle. Les **frais d'administration** englobent les frais courants pour le matériel de bureau, les frais de téléphone, les mandats de conseil et les cotisations de membre. Les **frais d'informatique** englobent les frais courants liés aux systèmes, aux licences et à la maintenance. Font en outre partie des **charges d'exploitation** les locations, les frais d'entretien, la représentation et les honoraires pour des mandats externes.

Charges de personnel	1'769'437	88%
Frais d'administration	111'543	6%
Frais d'informatique	87'684	4%
Autres charges d'exploitation	39'849	2%
Amortissements	0	0%



Amortissements

Les immobilisations ayant été amorties à hauteur de CHF 2 au cours de l'année de fondation, aucun amortissement n'a été effectué en 2008.

Impôts

Aucune charge fiscale n'est prélevée étant donné que sillon.ch est exonérée d'impôt.

Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale concernant la couverture de la perte portée au bilan

	2008 CHF	2007 CHF
Récapitulation de la perte portée au bilan:		
Report de l'année précédente	84'989	41'422
Bénéfice annuel/perte annuelle	- 111'323	43'567
Total à disposition de l'Assemblée générale	- 26'334	84'989

Affectation proposée:

Dissolution des réserves légales	0	0
Dissolution d'autres réserves	- 50'000	0
Report à nouveau	23'666	84'989
Total du bénéfice affecté	- 26'334	84'989

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Sillon Suisse SA pour l'exercice bouclé le 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à les vérifier. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de contrôle restreint qui requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Une révision restreinte comprend principalement les auditions et les opérations de contrôle analytiques, ainsi que les vérifications détaillées appropriées aux circonstances des documents à disposition de l'entreprise contrôlée. Par contre, la vérification des processus d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que les auditions et les opérations de contrôle analytique supplémentaires en vue de déceler des actions délictueuses ou d'autres infractions à la loi ne relèvent pas de cette révision.

Lors de notre révision, nous n'avons constaté aucun fait dont il résulterait que les comptes annuels ou la proposition de couverture de la perte inscrite au bilan ne seraient pas conformes à la loi ou aux statuts.

Berne, le 2 février 2009 gr/kz

Dr Röthlisberger AG

Ueli Ochsenbein
Expert comptable dipl.

Peter Graf
Expert comptable dipl.
(réviseur responsable)

Conseil d'administration

Président: Prof. Dr Ulrich Zimmerli
 Membres: Bruno Baumgartner, chef Services centraux SOB
 Walter Flühmann, chef Exploitation BLS Infrastructure
 Markus Geyer, chef Grands projets CFF Infrastructure
 Alexander Stüssi, chef Droit et Ressources UTP

Organe de révision

Dr Röthlisberger AG, Berne

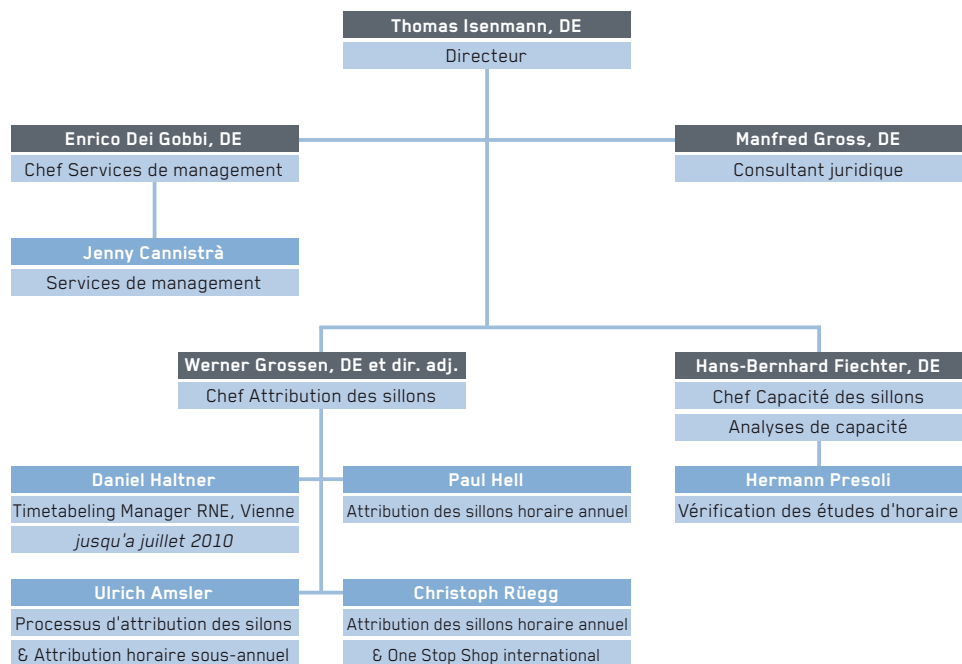
Direction

Directeur: Dr Thomas Isenmann
 Membres: Enrico Dei Gobbi
 Hans-Bernhard Fiechter
 Manfred Gross (à titre consultatif)
 Werner Grossen

Propriétaires

Chemins de fer fédéraux suisses CFF 25%
 BLS SA 25%
 Schweizerische Südostbahn AG 25%
 Union des transports publics (UTP) 25%

Organisation



Sillon Suisse SA

Schwarztorstr. 31

Case postale 8521

CH-3001 Berne

T: +41 (0)31 384 20 40

F: +41 (0)31 384 20 41

info@trasse.ch

www.sillon.ch